



L'effet des changements climatiques se fait déjà sentir; les petits États insulaires ont besoin d'aide pour s'adapter et se protéger

(New York, novembre 2004) – L'élévation du niveau de la mer, associée à d'autres phénomènes climatiques extrêmes, tels que la fréquence et la puissance accrues des ouragans et de nouveaux types de cyclones, causent déjà des ravages dans plusieurs petits États insulaires en développement; toutefois, il semble que le pire soit encore à venir.

Il y a quelques mois, quatre grands ouragans et cyclones tropicaux - Charley, Frances, Ivan et Jeanne – frappaient les îles des Caraïbes et le sud-est des États-Unis, faisant des milliers de morts en Haïti et dévastant l'île de Grenade. La pire saison des ouragans dans les Caraïbes, de mémoire d'homme, ainsi que d'autres phénomènes climatiques extrêmes qui se sont produits en 2004 dans les océans tant Pacifique qu'Indien, sont perçus par plusieurs comme des preuves empiriques et des signes annonciateurs des effets anticipés des changements climatiques.

Dans son dernier rapport publié en 2001, le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – un groupe d'évaluation mondiale créé par l'ONU, auquel contribuent plus de 2 000 scientifiques renommés – a prédit que « les pointes de vent et les moyennes et pointes de précipitations qui accompagnent les cyclones tropicaux s'intensifieront probablement », ce qui, dans le cas des petits États insulaires, « augmenterait le risque d'inondations, accélérerait les niveaux existants d'érosion des plages et entraînerait le déplacement des établissements humains et des infrastructures ».

Le GIEC a alors reconnu que le niveau moyen de la mer dans le monde avait augmenté de 10 à 20 cm depuis un siècle. Cela représente un taux d'accroissement de 1 à 2 mm par an, soit environ 10 fois plus vite que le taux observé pendant les 3 000 années précédentes. Il a également projeté une augmentation de la température moyenne dans le monde de 1,4 à 5,8°C, et une augmentation subséquente du niveau moyen de la mer dans le monde de 9 à 88 cm, d'ici à l'an 2100.

En février 2004, les neuf îles de l'atoll de faible élévation de Tuvalu ont été submergées par des « marées géantes », parfois hautes de trois mètres. Ces marées ont inondé les terres les plus basses de ce pays, dont le point le plus élevé n'est qu'à 4,5 mètres au dessus du niveau de la mer, affectant les sources d'eau douce et endommageant les récoltes. Selon les habitants, des marées d'une telle ampleur, jadis rares pour ces îles, se produisent désormais plus ou moins tous les deux ans. Les pires inondations sont survenues en 2001, quand la presque-totalité de la surface des îles s'est retrouvée sous l'eau.

La Réunion internationale chargée d'examiner, dix ans après son adoption, l'application du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires en développement (Maurice, 10-14 janvier 2005) doit notamment se pencher sur l'effet que les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer ont déjà sur les petits États insulaires, et recommander des actions pour aider les îles à s'adapter face à ces menaces et pour prévenir les catastrophes. Cela devrait notamment comprendre des propositions destinées à renforcer les engagements de la communauté internationale en faveur d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'un renforcement des systèmes d'alerte précoce anti-ouragan et d'un accroissement de l'appui aux îles pour qu'elles s'adaptent aux changements climatiques.

« Les vulnérabilités sociales, économiques et environnementales des petits États insulaires en développement n'avaient pas été démontrées de manière aussi éclatante que durant les horribles destructions qui ont été causées par les cyclones et les ouragans dans les Caraïbes et dans le Pacifique durant 2004. Le monde entier a vu la puissance destructrice que la nature exerce sur ces petits États », a récemment déclaré le Secrétaire général de la conférence de Maurice, Anwarul K. Chowdhury. Il a ajouté que la Réunion internationale de Maurice et la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes (qui se déroulera du 18 au 22 janvier 2005 à Kobe, Japon) doit accorder la plus haute priorité à l'aide apportée à ces pays pour acquérir une plus grande résistance et un niveau de préparation accru, face à l'énorme fréquence des catastrophes naturelles.

**Réunion internationale chargée d'examiner l'application du Programme d'action
pour le développement durable des petits États insulaires en développement**

Maurice, 10-14 janvier 2005 • www.un.org/french/smallislands2005

Catastrophes, Adaptation et le Protocole de Kyoto

La liste des récentes catastrophes destructrices et meurtrières affectant les îles est longue. En janvier 2004, le cyclone Heta s'est déchaîné contre la petite île de Niue (260 kilomètres carrés) avec des vents dévastateurs de 300 kilomètres/heure. Les habitants ont affirmé que c'était le pire cyclone de mémoire d'homme et témoigné que la tempête a fouetté l'île avec des vagues de 50 mètres de haut, qui ont inondé l'intérieur des terres. On a estimé que les dégâts infligés aux habitations et aux infrastructures représentent huit fois le produit intérieur brut de l'île.

Dans l'océan Indien, le cyclone tropical Gafilo, le plus intense à avoir été observé dans cette zone par Météo France, a violemment frappé les Comores et Madagascar en mars 2004, faisant 200 victimes et entraînant le naufrage d'un ferry : une centaine de passagers et de membres d'équipage ont été portés disparus. Les régions du nord-est de Madagascar ont été complètement inondées.

« Les pays insulaires du Pacifique pourraient être parmi les premiers à souffrir des effets dommageables des changements climatiques et les premiers à être forcés de s'adapter », affirmait un rapport publié en 2003 par le Gouvernement japonais et le Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud. Le rapport constatait : « La plupart des pays connaissent déjà des perturbations conformes à plusieurs des conséquences anticipées des changements climatiques mondiaux, y compris une vaste érosion côtière, des sécheresses, la décoloration des récifs coralliens, l'augmentation de la fréquence des maladies transmises par les moustiques et des élévations plus importantes du niveau de la mer, ce qui rend les sols trop salins pour les cultures traditionnelles. »

Un autre précédent dangereux s'est produit en 1999 quand « Lenny » est devenu le premier cyclone en 113 ans à se déplacer d'ouest en est, en traversant la mer des Caraïbes. Normalement, les ouragans qui frappent les Antilles se forment au large de la côte africaine. Pour se protéger des cyclones, les gens ont toujours préféré construire des villes et des villages du côté de la mer des Caraïbes, plutôt que sur la côte atlantique. Lenny a fait 17 morts, un bilan certes moins lourd que les 10,000 morts et blessés recensés dans la région d'Amérique centrale et des Caraïbes à la suite du cyclone Mitch, un an auparavant. Mais si des ouragans ouest-est se produisaient plus fréquemment, les Caraïbes pourraient devenir beaucoup plus vulnérables.

Le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques doit bientôt entrer en vigueur, à la suite de sa ratification par la Fédération de Russie. Mais les petits Etats insulaires savent bien que même si le Protocole était appliqué dans son intégralité, les tendances d'élévation du niveau de la mer et les phénomènes météorologiques extrêmes continueront probablement pendant un certain temps. C'est la raison pour laquelle ils soulignent de plus en plus la nécessité de recevoir de l'aide pour s'adapter à l'évolution du climat. La Convention-cadre sur les changements climatiques comprend d'ailleurs la disposition suivante à cet égard : « Les Parties étudient les mesures – concernant notamment le financement, l'assurance et le transfert de technologie – qui doivent être prises dans le cadre de la Convention, pour répondre aux besoins et préoccupations spécifiques des pays en développement Parties face aux effets néfastes des changements climatiques et à l'impact des mesures de riposte », notamment dans les petits pays insulaires et les pays ayant des zones côtières de faible élévation.

D'immenses efforts doivent être déployés par les petits pays insulaires afin de construire d'onéreuses digues, dans les situations où cela semble l'unique solution. Par exemple, la capitale des Maldives, Male, est partiellement entourée d'un système de barrières protectrices appelées tétrapodes. Tout en protégeant l'île de nouvelles inondations et de l'impact des grosses vagues, la construction du projet coûte 4 000 dollars par mètre, d'après une communication nationale des Maldives à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Bien que le projet ait été largement financé par le Gouvernement japonais, il a détourné une portion fort nécessaire de l'aide au développement au détriment d'autres priorités socioéconomiques importantes. Pour des considérations d'ordre financier, notamment, les petits États insulaires en développement préconisent une intensification des recherches sur des formes traditionnelles, naturelles et moins intrusives d'adaptation.

Contact de presse :

François Coutu, Département de l'information de l'ONU, Section du développement

Tél. : (212) 963-9495, télécopie : (212) 963-1186, courriel : coutu@un.org

Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site Internet <http://www.un.org/french/smallislands2005/>.